

1
(N^o 245.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 28 MAI 1836.

www

RAPPORT fait par M. DESMANET DE BIESME, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Heideman (Jean-Guillaume-Joseph).

MESSIEURS,

Par pétition adressée au président et aux membres du comité de justice, en date du 23 décembre 1830, M. Heideman (Jean-Guillaume-Joseph), né à Dusseldorff, expose qu'il est établi en la ville d'Audenaerde depuis le 18 juin 1814; qu'il s'y est marié le 6 août de la même année, à une bourgeoise de cette ville, dont il a quatre enfans et dont l'aîné est actuellement sergent au 7^e régiment d'infanterie de ligne. Il donne pour preuve de l'estime dont il jouit dans sa nouvelle patrie, les diverses fonctions qu'il remplit, qui sont les suivantes : commissaire de police provisoire, capitaine-adjutant-major de la garde civique, membre et secrétaire du collège des régens de la maison d'arrêt, et assesseur de la direction de l'école de dessin et d'architecture de la ville d'Audenaerde.

Les pièces volumineuses jointes au dossier, tant des autorités administratives et judiciaires que communales, sont unanimes dans les témoignages d'estime que toutes se plaisent à accorder au pétitionnaire; les députés de ce district à la Chambre des Représentans m'ont également confirmé ces témoignages; depuis sa première pétition, il a été nommé définitivement commissaire de police, et son fils a été promu au grade de sous-lieutenant dans l'armée.

Le Rapporteur,
DESMANET DE BIESME.

Le Président,
MILCAMPS.
